

Renégociation sur l'accord intéressement 2019

Une parodie de renégociation



Pourquoi Info'Com CGT a refusé de signer ?

Revendications d'Info'Com-CGT :

- Que la prime d'intéressement se situe entre 1000 et 1500 €.
- Que le Groupe change les critères déterminant le seuil de déclenchement de la prime.

Les critères... Une véritable usine à gaz !

- Les critères sont fondés sur le calcul de la croissance organique en France et dans le Monde.
- Le montant de l'intéressement dépendra des deux chiffres de la croissance organique, en France et dans le Monde. Si l'une de ces deux croissances est inférieure à 0,4 %, le montant versé sera de 0 €. Dès que les deux croissances sont à plus de 0,4 %, un montant sera versé, qui commencera à 121 € et augmentera en fonction des différents paliers de croissance. Pour atteindre le plafond de 847 euros, il faudra que la croissance en France soit de 4,9 % minimum, et que la croissance Monde soit de 4,9 % minimum.

Comment Info'Com CGT aurait pu signer cette mascarade ?

La stratégie du groupe : tout pour les actionnaires ! Les dividendes en 2018 ont augmenté de 8,1% par rapport à 2017, après avoir déjà augmenté de 15,6 % l'année précédente. Et pour ceux qui produisent ? Des miettes!

Pour Info'Com-CGT, une simple hausse de plafond de 77 euros, soumise de surcroît à une croissance organique démentielle, est un montant honteux et méprisant pour les salariés. De son côté, la CFDT, soutenue en chœur par FO et la CFE-CGC, est satisfaite de cette renégociation. Heureux que la direction valide tout de suite sa demande d'augmentation de 10 % du plafond (770 euros), à savoir $770 + 77 = 847$ €, ces syndicats ont signé le nouvel accord intéressement 2019.

Info'Com CGT prend l'engagement de revenir rapidement vers la direction pour demander un accord mieux-disant.